

Ständerat

Conseil des Etats

Consiglio degli Stati

Cussegl dals stadis



Commission de l'économie et des redevances
CH-3003 Berne

www.parlement.ch
wak.cer@pd.admin.ch

À l'attention des destinataires de la procédure de consultation concernant l'initiative parlementaire « Contre-projet indirect aux initiatives populaires "Initiative sur l'épargne-logement" et "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement" »

Le 22 novembre 2010

**Initiative parlementaire CER-CE « Contre-projet indirect aux initiatives populaires "Initiative sur l'épargne-logement" et "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement" » (10.459)
Correction des exemples de calcul**

Madame, Monsieur

Le 1^{er} novembre 2010, nous vous avons soumis, pour consultation, un avant-projet de loi fédérale sur l'encouragement fiscal de l'épargne-logement. Ce dernier constitue un contre-projet indirect aux initiatives populaires « Initiative sur l'épargne-logement » et « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement ».

Entre-temps, nous avons toutefois constaté que les exemples de calcul accompagnant le rapport explicatif comportaient plusieurs inexactitudes, car une erreur s'était glissée dans l'une des formules utilisées. Sont concernées uniquement les données relatives à la variante 2 (augmentation constante du revenu). Nous avons donc procédé aux corrections qui s'imposaient : vous trouverez en annexe les chiffres définitifs, accompagnés d'une note explicative de l'Administration fédérale des contributions.

En raison des adaptations susmentionnées, le délai de consultation est prolongé jusqu'au **24 décembre 2010**.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Lukas Schneider (Administration fédérale des contributions, 031 322 72 51).

Vous priant de bien vouloir nous excuser pour ces erreurs, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Dick Marty
Président de la commission